



# CONSIGNES REALISATION ET ENVOI DES PRELEVEMENTS CONSTITUTIONNELS (METROPOLE) AURAGEN FILIERE MALADIE RARE

En complément du Manuel Utilisateur d'Hygen

## 1 PRELEVEMENT

Prélèvement dans des tubes en plastique en présence d'EDTA (bouchon violet) pour le patient et chacun de ses parents biologiques.

- Pour les adultes : 2 ml minimum
- Pour les enfants de 6 mois à 15 ans : 1 ml minimum
- Pour les enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum

Par exemple :

- Tube EDTA 13X75 4ml (BD REF 367861 ou BD REF 367862)
- Tube EDTA 13X75 2ml (BD REF 367241)



## 2 ETIQUETAGE

### • Option 1 :

Utilisez vos propres étiquettes pour identifier les tubes de prélèvement, Collez-en un exemplaire à l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert.

### • Option 2 :

Utilisez la planche d'étiquettes éditable depuis le formulaire de prescription sur HYGEN (<https://hygen.auragen.fr>).

## 3 CONSERVATION

Température ambiante [15-25°C] pendant 7 jours (du prélèvement à l'extraction d'ADN).

**Les échantillons doivent nous être acheminés rapidement afin de respecter ce délai.**



## 4 EMBALLAGE

- Insertion des tubes dans un sac Diagnobag taille A5 homologué UN3373 muni d'un adsorbant interne.
- Rangement des feuilles de transfert accompagnant les tubes dans la pochette externe du sac. (Le même sac peut être utilisé pour insérer les tubes de prélèvement d'autres familles).
- Rangement du ou des sacs Diagnobag dans un colis de 4 litres tenu à disposition par BioLogistic.
- Fermeture des scellés lorsque le remplissage du colis est terminé et prêt à l'envoi.



## 5 DEMANDE D'ENLEVEMENT

Un sous compte Biologistic doit être créé **avant toute demande d'enlèvement**.

Vous devez recevoir un lien avec identifiant et mot de passe provisoire par Biologistic, activer votre compte afin de créer votre demande d'enlèvement.

La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard** la veille de l'envoi sur l'extranet de BioLogistic (<http://bio.bio-logistic.fr>).

- avant 17h si enlèvement ponctuel pour un départ le lendemain dans la journée (8h-18h)
- jusqu'à 1h avant l'enlèvement si passage quotidien pour un départ dans la journée (8h-18h)

Validation avec édition d'un bon de transport à étiqueter sur le colis.

**Particularités (hors jours fériés) : Expédition du lundi au jeudi.**

- **Pas de demande d'enlèvement le jeudi pour une expédition le vendredi**
- Demande d'enlèvement à **réaliser du lundi au mercredi** pour un **dernier départ du jeudi** et une livraison le vendredi
- Demande d'enlèvement à **réaliser le vendredi** au plus tard pour un **départ le lundi** et une livraison le mardi
- Les prélèvements du jeudi devront être envoyés impérativement le lundi.

Les colis sont à manipuler avec précaution.

**En cas de jours fériés, à voir au cas par cas.**

- Pas de demande d'enlèvement l'avant-veille du jour férié pour une expédition la veille du jour férié.



Echantillons constitutionnels température ambiante (sang)	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Jour de prélèvement					
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi	avant 17h	avant 17h	avant 17h		Avant 17h
Jour d'expédition de BIOLOGISTIC	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h	
Jour de réception chez AURAGEN		avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30

Pour contacter le secrétariat d'AURAGEN : 04 72 11 25 40 / 04 72 11 25 50 / [secretariat@auragen.fr](mailto:secretariat@auragen.fr)